
<u>Date de convocation :</u> 18/01/2019	L'an deux mille dix-neuf et le vingt-quatre janvier à 20 heures 30, Le Conseil Municipal de la Commune de Vabre, régulièrement convoquée, s'est réunie en session ordinaire à la Mairie de Vabre, sous la présidence de Monsieur Claude CULIE (Conseiller Municipal)
<u>Nombre de Conseillers en exercice:</u> 13	Sont présents: Claude CULIE, Françoise PONS, Delphine COMBES, Olivier ALBERT, Agnès CHEMSSEDDOHA, Etienne DUPAS, Richard FABRES, Christine GAILLARD, Régis GRANIER, Bernard MOULIN-RIBERPREY, Patrick PISTRE, Sonia VAREILLES
<u>Présents :</u> 12	Représentés:
<u>Représentés :</u> 0	Excuses: Sandrine LEMONNIER
<u>Voteants :</u> 12	Absents:
	Secrétaire de séance: Patrick PISTRE

Ordre du jour :

- Locaux 13 rue Céline Marc - demande de subvention
- Restructuration réseau AEP - achat de parcelles
- Demande d'achat de patus à Bieysse

Le compte rendu du conseil du 18 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité

N°DE 2019 001

Objet: Aménagement d'un local permettant l'accueil d'un commerce Maison de la presse - multi services - demande de subvention

M. le Maire informe le conseil qu'il convient de déposer le dossier de demande de subvention pour l'aménagement du local sis 13 rue Céline Marc permettant l'accueil d'un commerce Maison de la Presse - Multi-services. Il présente le projet d'aménagement.

Le projet hors taxe s'élève à :

- Gros œuvre	11 763.10 €
- Electricité	2 970.00 €
- Menuiseries Intérieures et extérieures	6 155.00 €
- Plâtrerie - Peinture	<u>6 706,40 €</u>
Total HT	27 594.50 € HT

Plan de financement

Subvention DETR (50%) **13 797,25 €**

Autofinancement (50%) 13 797,25 €

Total HT **27 594.50 €**

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention de 13 797,25 € au titre de la DETR2019
- **APPROUVE** le plan de financement indiqué ci-dessus.

21h - Arrivée de Sandrine LEMONNIER

Restructuration du réseau AEP - achat de parcelle

Ce point est remis à l'ordre du jour d'un prochain conseil

Demande d'achat de patus à Bieysse

M. CULIE donne lecture du courrier de M. SAHNER qui souhaite acquérir 5 parcelles à Bieysse. Ces 5 parcelles constituent un patus. M. CULIE précise qu'il a demandé à la sous-préfecture les modalités pour la vente de patus. A ce jour, nous n'avons toujours pas de réponse. Il demande tout de même au conseil de se prononcer sur une vente éventuelle de ces 5 parcelles.

Le conseil à l'unanimité donne un avis favorable à cette vente.

Questions diverses

- Mme JANISSET, collectif Lincky, demande le prêt gratuit d'un local à raison de 2 heures par semaine.

Vote du Conseil :

Pour : 2 (R; Granier, B. MOULIN-RIBERPREY)

Abstention : 4 (O. ALBERT, S. VAREILLES, A. CHEMSSEDOHA, C. GAILLARD)

Contre : 7

- Sandrine LEMONNIER nous informe qu'à l'issue de la réunion de la commission école qui s'est tenue à Brassac, nous n'avons toujours pas d'information sur l'éventuelle fermeture de classe à Vabre. De plus, un projet de réorganisation des écoles est en cours avec l'intégration des classes de CM2 au collège.

- La commission de sécurité et d'accessibilité concernant le local presse et la maison des services au public aura lieu le 31/01/2019 à ALBI au SDIS

- Animation du 13 et 14/07

Les commerçants souhaitant faire le repas le samedi 13 juillet, le conseil propose de tirer le feu d'artifice à l'issue du repas. Le dimanche 14 juillet l'éveil roquecourbain assurera le tour de ville.

La séance est levée à 21h40